



Initialement dévolus aux missions de renseignement et d'observation, les drones, aéronefs inhabités, deviennent, au fur et à mesure des conflits, des éléments essentiels des actions létales. Les drones accentuent l'efficacité des actions militaires tout en participant à une application de plus en plus rigoureuse du droit humanitaire. Les efforts technologiques en cours doivent rapidement permettre à ces robots aériens de répondre aux exigences légales d'insertion dans la circulation aérienne générale. Avec l'augmentation des performances des capteurs embarqués, les drones se transforment de systèmes automatisés en systèmes de plus en plus autonomes. D'une versatilité opérationnelle presque sans limite, les risques de dérives, tels que la banalisation voire la déshumanisation du combat, ne semblent pas utopiques. Les systèmes drones, et la robotique militaire en général, ouvrent de nouvelles perspectives pour lesquelles il convient d'analyser les impacts juridiques, humains et procéduraux.

L'AUTEUR

Sébastien Gallais est officier de l'armement à la Direction générale de l'armement. Ingénieur en aéronautique de formation, il a rédigé cet ouvrage à l'occasion d'un master de droit public effectué à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du cursus de l'enseignement militaire du second degré.

Contact promotion et diffusion

Emmanuelle Mouche – Editions L'Harmattan - Sciences Humaines

7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

- A.Définition des drones
- B.Problématique posée par les systèmes drones

PARTIE I

LES DRONES DE COMBAT : UN CADRE JURIDIQUE COMPARABLE AUX SYSTÈMES D'ARMES CLASSIQUES

- Chapitre 1 : Vers l'insertion des drones dans la circulation aérienne générale
- Chapitre 2 : L'identification des cibles en droit humanitaire
- Chapitre 3 : Le bombardement et la maîtrise des dommages collatéraux
- Chapitre 4 : Les drones et les règles de contrôle des armements

PARTIE II

LES DRONES DE COMBAT : LES CONSÉQUENCES LÉGALES DE NOUVELLES RÈGLES D'ENGAGEMENT AU COMBAT

- Chapitre 1 : La place de la décision humaine dans un système drone
- Chapitre 2 : La question de la qualité de combattants des opérateurs des systèmes drones
- Chapitre 3 : Vers un accroissement de l'asymétrie des risques
- Chapitre 4 : Les drones et les nouveaux espaces de conflit

CONCLUSION GÉNÉRALE

ANNEXE 1 : STATEMENT OF JOHN F. TIERNY

ANNEXE 2 : EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE DE L'OACI

ANNEXE 3 : CORPUS RÉGLEMENTAIRE FAA

ANNEXE 4 : LETTRE CIA

ANNEXE 5 : EXEMPLES DE DRONES

ABONNEMENT GRATUIT A NOTRE NEWSLETTER MENSUELLE (présentation des nouveautés) :

Je souhaite recevoir votre newsletter par voie postale :

-NOM, prénom :

-Adresse :

-CP, ville :

**Vous pouvez aussi vous inscrire à notre Newsletter électronique hebdomadaire
sur notre site www.harmattan.fr rubrique Les Editions**

BON DE COMMANDE A retourner à L'HARMATTAN - 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris (adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre : *Cadre juridique de l'emploi des drones au combat*
Prix unitaire de 20 € ; frais de port à ajouter : 3 euros + 0.80 euro par livre supplémentaire

NOM :

ADRESSE.....

Ci-joint un chèque de €.

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française
- par virement en euros sur notre CCP Paris (IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)
- par carte bancaire (Visa uniquement) N°..... date d'expiration...../...../...../.....
le numéro CVx2 (les 3 derniers chiffres se trouvant au dos de votre carte, à gauche de votre signature) :

*Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre librairie habituel
ou sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>*